

Bulletin d'inscription

(à remettre à Mr LEMETAYER
Thomas avant le 30 juin 2017)

*Les inscriptions des enfants hors
Val d'Ille débuteront le 8 Mai*

Le retour du bulletin sera a c c o
m p a g n é d ' u n c h è q u e
d'acompte de 100€par personne, à
l'ordre de l'OSVIDH.

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Tél:

Email:

Fait à:

Date et signature:

Coordonnées et contact

OSVIDH
6 rue des landelles
35520 Melesse



Tél:
06.82.18.04.67



Mail:
thomas.lemetayer@orange.fr
contact@osvidh.fr



Site internet:
www.osvidh.fr



 OSVIDH



Camp d'été de l'Office

Semaine nautique
(séjour pour les 10/13ans)



Du 21 au 26 Juillet 2017
à Saint-Malo



Organisation

Les parents déposent leur enfants au camping « La cité d'Alet » le vendredi 21 juillet à 17h, et viendront les récupérer le mercredi 26 juillet à 19h15 à l'école de plongée (Saint Malo Plongée Emeraude)

Important

Ce séjour est déclaré « Jeunesse et sports » d'où:

- Participation de votre comité d'entreprise
- Chèque vacances ANCV +1%

A prévoir

Les tentes ainsi que les repas sont prévus par l'Office des Sports.

Les enfants doivent avoir avec eux:

- Du matériel de couchage (duvet, matelas)
- Au moins un maillot de bain ainsi qu'une paire de chaussures pour les activités nautiques
- Une serviette de plage et une serviette de douche
- Des vêtements pour les activités non nautiques, ainsi que des vêtements chauds pour le soir
- Une attestation de natation de 50m est requise pour les activités

Planning de la semaine

Vendredi 21 Juillet: Accueil des enfants et montage du camp

Samedi 22 Juillet:

- Matin: Course d'orientation dans Saint-Malo Intra-muros
- Après-midi: Catamaran

Dimanche 23 Juillet:

- Matin: Baptême de plongée / temps libre*
- Après-midi: Jeux de plage



Lundi 24 Juillet:

- Matin: Tir à l'arc
- Après-midi: Baptême de plongée / temps libre*

Mardi 25 Juillet:

- Matin: Stand-up Paddle
- Après-midi: Catamaran

Mercredi 26 Juillet:

- Matin: Démontage du camp
- Après-midi: Catamaran

** les enfants seront séparés en 2 groupes*



Informations

Une réunion de présentation du séjour est prévue à la fin du mois de Juin. Une invitation vous sera envoyée après votre inscription.

L'office des sports soutient les familles suivant le quotient familial (joindre une copie de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016, un justificatif de la CAF pour l'APE et l'APP ainsi qu'une copie du livret de famille)

Pour les participants extérieurs du Val d'Ille, le séjour sera majoré de 30€

L'OSVIDH demande à tous les enfants de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

L'hébergement

Camping municipal de la Cité d'Alet. Situé en bordure de mer, ce lieu est idéal pour rejoindre les sites de pratique des différentes activités.

